

PARTENARIAT FNP/COLLECTIVITÉ - DOCUMENT UNIQUE (DU)

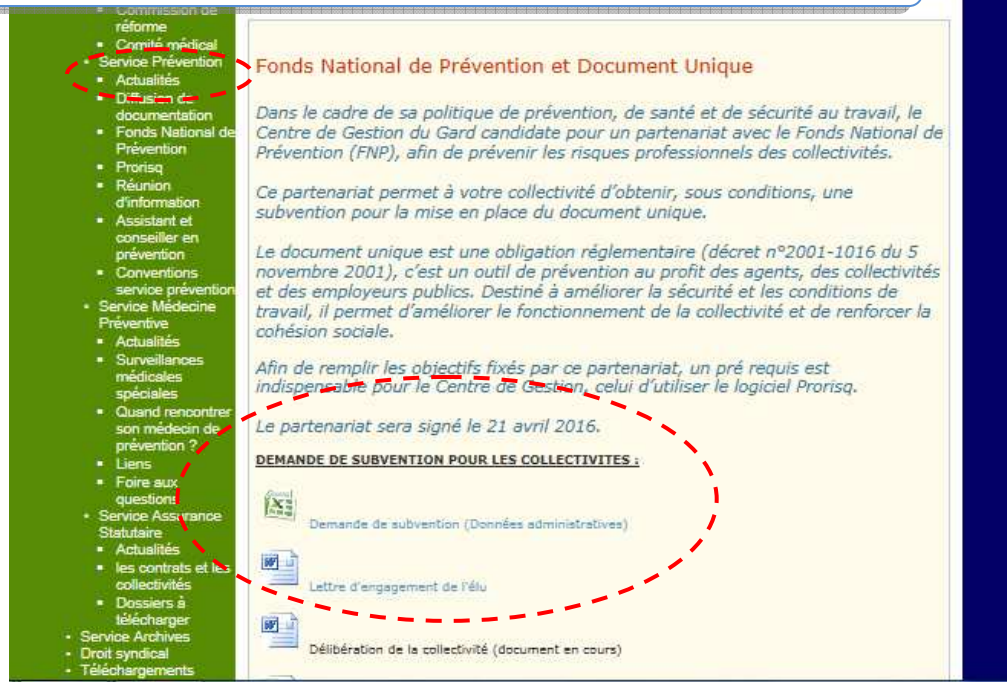
1

Rendez-vous sur le site internet du CDG30 : www.cdg30.fr



2

Télécharger les 5 documents suivants



- Demande de subvention
- Lettre d'engagement de l' élu
- Délibération de la collectivité
- Demande d'avis **CHSCT et CT (les 2 sont nécessaires)**
- +
- Délibération validant le plan d'actions

Transmettre au CDG30 les 4 documents remplis

3

Pour les collectivités de moins de 50 agents :
1er envoi : Lettre d'engagement de l' élu, Demande d'avis CHSCT
Suite à l'avis du CHSCT, CT et du Conseil : Demande de subvention Délibération de la collectivité

4

Réception de la lettre de subvention du FNP
Se lancer dans la réalisation du DU avec plan d'actions

5

Avis des CT et CHSCT sur le DU et le Plan d'actions + Validation du Plan d'actions par la collectivité + délibération de la collectivité validant le plan d'actions

6

Percevez la subvention allouée par le FNP
160€ x nombre de jours
* le comité d'engagement se réserve le droit de plafonner le montant et de réajuster la demande



Des sondages aléatoires pourront être réalisés par le FNP